

**Trophée développement durable : MRM récompensée**

Le groupe LE PROGRES décerne chaque année depuis 2010 des Trophées Développement Durable pour récompenser des initiatives innovantes et impactantes dans ce domaine. Les critères d'attribution sont avant tout l'originalité du projet, son ancrage dans la Vallée du Rhône et son caractère exemplaire en termes de Développement Durable. En 2012, le groupe LE PROGRES a récompensé 10 organismes, parmi lesquels figure l'Association MRM.

Ainsi, Jean-Claude MONNET, Président, et Isabelle LABEL, Directrice générale, se sont rendus le 31 mai dernier à la soirée de remise des prix organisée à Lyon pour recevoir le trophée "Préservation de l'eau", remis par Christian PHILIPPE, Directeur du Développement à la Compagnie Nationale du Rhône.

L'Association MRM tient à remercier le groupe LE PROGRES pour cette récompense ainsi que la Compagnie Nationale du Rhône, partenaire de cette manifestation depuis 2011 et parrain de MRM pour le trophée "Préservation de l'eau", ainsi que tous les partenaires institutionnels, techniques et financiers et les élus de l'Association et enfin l'équipe qui oeuvre au quotidien dans les bureaux et sur le terrain pour la connaissance, la gestion et la protection des poissons migrateurs et des milieux aquatiques.

**Equipe MRM**

Suite au départ de Laëtitia LE GURUN et Jean-Philippe CHIBRACQ, nous vous informons de l'embauche d'une nouvelle technicienne hydrobiologiste. Bienvenue à elle !

Muriel PROST - Référent "Fleuves côtiers PACA"  
m.prost@migrateursrhonemediterranee.org  
06.14.15.37.90

Un deuxième technicien - Référent "Milieux Lagunaires" - devrait être recruté prochainement.

Le "petit migrateur" est publié par :  
ZI du Port Fluvial

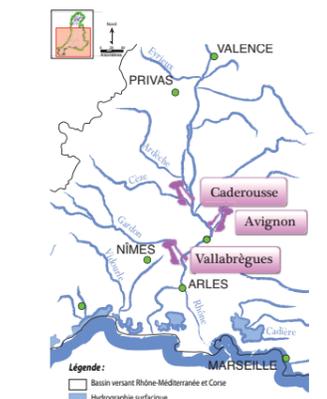
Chemin des Ségonnaux  
13200 ARLES  
tél.: 04 90 93 39 32  
fax: 04 90 93 33 19  
<http://www.migrateursrhonemediterranee.org/>

**Directeur de la publication :** Jean-Claude MONNET  
**Responsable de la publication :** Isabelle LABEL  
**Conception et réalisation :** Géraldine VERDOT  
**Rédaction :** Jonathan DELHOM, Pierre CAMPTON, Géraldine VERDOT  
**Création :** MONTILLET & PARTNERS  
**Impression :** Icône - Imprimé sur papier recyclé  
ISSN 2104-1830. Dépôt légal : Juillet 2012



**> Amélioration des axes de migration de l'Anguille sur le Rhône**

L'aménagement hydro-électrique de Beaucaire-Vallabrègues, premier ouvrage sur le Rhône situé à 68 km de la mer, représentait un point de blocage important pour l'ensemble des espèces piscicoles et plus particulièrement pour les poissons migrateurs. Pour l'anguille, cet ouvrage a été équipé d'un système de franchissement spécifique (passe-piège) en rive gauche (septembre 2005) et droite (juillet 2006) de l'usine, en complément de la voie de passage possible par l'écluse. Plus récemment, en septembre 2010, les 2 aménagements d'Avignon et de Caderousse ont eux aussi été équipés dans le cadre du Plan Rhône (une passe piège en rive droite et gauche de chaque usine écluse pour un montant total de 195 787,13 € HT dont 120 284,64 € HT de subventions européennes). Aujourd'hui, pour favoriser la montaison des anguilles, les aménagements du bas-Rhône disposent à titre expérimental, d'une gestion nocturne spécifique de l'écluse et sont tous les trois équipés de passes pièges dont le suivi est réalisé par MRM.



Localisation des passes-piège du Rhône © MRM.2012

Par ailleurs, les effectifs capturés sur les deux nouveaux sites équipés sont plus modérés puisque durant la même période, 159 kg d'anguilles ont été capturées à Avignon (soit environ 31 100 individus) et 14 kg à Caderousse soit environ 3 200 anguilles.

De nombreuses questions se posent déjà : La migration est-elle décalée entre les aménagements ? Les nouveaux dispositifs de piégeage sont-ils assez attractifs en rive droite comme en rive gauche ? La Durance et l'Ouvèze qui confluent en aval de l'usine écluse d'Avignon et la Cèze et la Meyne en aval de Caderousse jouent-elles un rôle majeur dans le processus de colonisation ? Les bras de Sauverterre et de Villeneuve sont-ils plus attractifs que celui d'Avignon ? Quelles proportions d'anguilles passent par les écluses de navigation ? ...



Le suivi des captures doit permettre de connaître au mieux la dynamique migratoire de l'espèce, d'améliorer et de qualifier le recrutement du Rhône en amont de l'ouvrage et de collecter des données qui alimenteront le « tableau de bord Anguille » du bassin et plus largement le réseau de surveillance européen de cette espèce (conformément au règlement de l'Union Européenne n° 1100/2007).

En 2012, les conditions hydrologiques semblent favorables à la remontée des anguilles puisque le débit du Rhône est resté relativement soutenu en mai et juin (débit > 2000 m³/s) et la température supérieure à 12°C. Ceci s'est traduit par de nombreuses captures à Vallabrègues (584 kg du 30 avril au 13 juin, soit 245 000 individus capturés environ).



Passe-piège d'Avignon RG © MRM.2012



**> Editorial**

L'Association Migrateurs Rhône-Méditerranée gère et coordonne depuis plusieurs années maintenant le Plan Migrateurs. Cette association regroupe 19 Fédérations de Pêche des bassins Rhône-Méditerranée et Corse et notamment celle des Hautes-Alpes. Il y a à peine un peu plus d'une cinquantaine d'années, avant l'aménagement hydroélectrique de la Durance, l'anguille remontait cette rivière jusque dans ce département...



Jusqu'à ce jour, l'action de l'Association MRM a porté exclusivement sur des poissons amphihalins (anguille, lamproie, alose, etc...) et ce par la mise en place de mesures de connaissance et de gestion adaptées à ces espèces.

MRM est chargée de mettre en oeuvre un plan d'action pour la préservation de ces espèces, et depuis sa création, a permis d'obtenir une meilleure connaissance de ces poissons, l'aménagement d'obstacles à leur migration, la mise en place de suivi et au final leur retour sur plusieurs cours d'eau (bas Rhône, basse Durance, Ardèche etc).



Aujourd'hui, tout en poursuivant son important et précieux travail sur les espèces amphihalines, MRM envisage d'étendre son champ d'action sur ce superbe poisson "La truite commune lacustre" peuplant nos grands lacs intérieurs (Annecy, Leman, Bourget, etc) et nos grandes retenues comme celles de Serre-Ponçon (située dans notre département) ou de Sainte Croix.

Cette truite peuplant ces grands lacs et retenues remonte annuellement sur les rivières affluents pour y frayer et s'y reproduire et est donc aussi un poisson migrateur.

Mais à ce jour, ce poisson, sa vie, ses modes de reproduction, ses moeurs sont encore mal connus et demandent à être mieux étudiés afin d'apporter aux gestionnaires de ces grandes masses d'eau des informations leur permettant une gestion mieux adaptée. Notre Fédération des Hautes-Alpes et l'ensemble des gestionnaires de la retenue de Serre-Ponçon apprécient cette nouvelle démarche de l'Association MRM et participeront activement à ce travail.

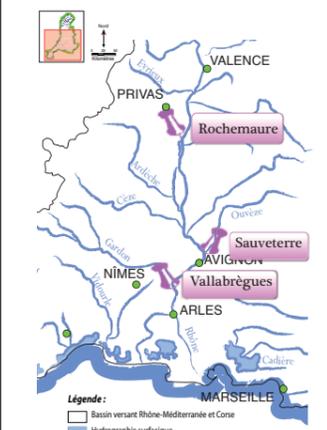
Bernard FANTI  
Président FDAAPPMA 05  
Administrateur MRM

NDLR : Une réflexion sur la maîtrise d'ouvrage sera menée pour la poursuite éventuelle de ce projet.

**> Rochemaure, le dernier né des safaris aloses**

En 1999, l'Association MRM organisait le premier concours de pêche à l'Alose. L'objectif était de sensibiliser les pêcheurs d'aloses et leur distribuer des carnets de captures (seul moyen pour suivre la migration) à remplir durant toute la saison de pêche afin d'acquérir des indicateurs sur l'abondance et la répartition des aloses et d'évaluer ainsi l'efficacité des actions entreprises dans le cadre du Plan de Gestion des Poissons Migrateurs du bassin Rhône-Méditerranée.

Aujourd'hui, les Safaris aloses sur le Rhône rencontrent un franc succès et sont, désormais une tradition pour pêcheurs qui viennent chaque année concourir et passer un moment agréable et convivial.



Localisation des Safaris aloses du Rhône © MRM.2012

En 2012, un nouveau concours a été organisé en aval du barrage de Rochemaure - où une passe à poissons est en cours de construction par la Compagnie Nationale du Rhône (accès rive droite du Vieux Rhône) - en remplacement du safari aloses réalisé en aval du barrage de Donzère qui malgré une participation active des pêcheurs avait connu plusieurs éditions infructueuses ou annulées.

Par ailleurs, des informations régulières de captures à l'aval de Rochemaure et le besoin de sensibiliser de nouveaux pêcheurs aux actions MRM ont renforcé la décision d'organiser cette manifestation à Rochemaure.

Comme pour les autres safaris, c'est avec plaisir que MRM a reçu un grand soutien de la part de nombreux partenaires locaux. En particulier, la Direction Régionale de Valence de la Compagnie Nationale du Rhône a pour l'occasion effectué un nettoyage des berges et l'AAPPMA la Gaule Montilienne et la Mairie de Rochemaure nous ont apporté la logistique nécessaire à l'organisation du concours.

Ainsi le 26 mai 2012 au matin, 22 pêcheurs dont 2 dames et 3 jeunes se sont retrouvés en aval du barrage de Rochemaure pour participer à la première édition du safari aloses de Rochemaure. L'accueil et l'ambiance ont été des plus festifs, mais les aloses se sont fait discrètes et aucune prise n'a été faite sur 2h30 de pêche.



Participants Rochemaure © Association MRM. 2012

Mais comme pour chaque Safari, l'ensemble des dames et des jeunes a été récompensé. Félicitations donc à Mmes Ginette GILLES et Colette UYTTERHAEGEN ainsi qu'à Florian LEMOINE (le plus jeune participant, 9 ans) Sébastien BORT (11 ans) et Maël DE-COCK (10 ans) !!



Récompensés rochemaure © Association MRM. 2012

**Et aussi... Sauverterre : Samedi 19 mai 2012**  
82 pêcheurs dont 4 dames, 2 jeunes filles et 12 jeunes. **9 aloses capturées - 9 pêcheurs récompensés.**  
1er prix : Daniel SOHIER (ST GENIES DE COMOLAS) - 1 alose (1kg140), trophée MRM et trophée CNR  
2ème : Quentin COMBE, 13 ans (MEYNES) - 1 alose (750 g), trophée ONEMA  
3ème : Philippe COMBE, le papa ! (MEYNES) - 1 alose (740 g), trophée MRM

Les concours de Vallabrègues et Moussoulens ont malheureusement dû être annulés.

## > Lamproies : les pêcheurs professionnels comme vecteur d'information



Lamproie marine  
© DVD «Ultime voyage de la Lamproie marine»MRM. 2010

Très présentes sur la côte atlantique, les lamproies sont devenues très rares en Méditerranée. Migrateur anadrome, la Lamproie est confrontée aux problématiques de continuité écologique des cours d'eau. Aussi, depuis 2007, l'Association MRM étudie les populations de lamproies migratrices afin d'évaluer l'état des populations, de récolter des individus et d'améliorer les connaissances sur ces espèces.

A ce jour, de nombreuses informations ont ainsi été recueillies sur la présence historique de lamproies sur notre bassin. Les campagnes de piégeages infructueuses de 2007/2008 et 2010/2011 n'ont toutefois pas permis de récolter d'individus. Une certitude : les populations de lamproies ont subi un fort déclin durant cette dernière décennie.

### Objectif 2012 : maximiser l'information

Les seuls spécimens obtenus provenant de la pêche professionnelle en lagune ou en mer, MRM a décidé en 2012 de renforcer sa communication auprès des pêcheurs professionnels et amateurs, identifiés comme étant les corps de métiers les plus susceptibles de capturer ou observer des lamproies.

De nombreux contacts électroniques, téléphoniques et physiques ont été effectués et des plaquettes d'information distribuées afin de sensibiliser les différents acteurs à l'étude et optimiser l'obtention d'échantillons.

Parallèlement sur le Rhône, des éclusages nocturnes sont réalisés à titre expérimental par la Compagnie Nationale du Rhône depuis 2011. En 2012, les éclusages ont été renforcés pour favoriser la migration des Lamproies (qui rappellent le se déplaçant principalement la nuit) sur les zones de frayères.

En 2012, les veilles de frayères ont donc été maintenues avec des prospections sur le Gardon, la Cèze et la Cesse (premier affluent rive gauche de l'Aude), rivières reconnues comme présentant un fort potentiel et les techniques de prospections ont été affinées. Un drone radiocommandé (photo ci-contre) muni de caméras est utilisé pour repérer de façon très précise des zones prédéfinies. La présence de substrat visiblement déplacé ou encore d'individus adultes morts sont autant d'indices attestant de la présence de lamproies.

À l'heure actuelle, les résultats obtenus sur les lamproies ne permettent pas de mettre en place des mesures concrètes. C'est pourquoi l'Association MRM redouble d'efforts afin d'obtenir toutes les données nécessaires pour *in fine* mettre en oeuvre des mesures de gestion et de restauration des populations de lamproies sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse.



Frayère potentielle Cèze aval seuil de Chusclan.  
© MRM 2012



Drone radiocommandé  
© MRM.2012

## > Bilan des expertises anguille réalisées en Corse

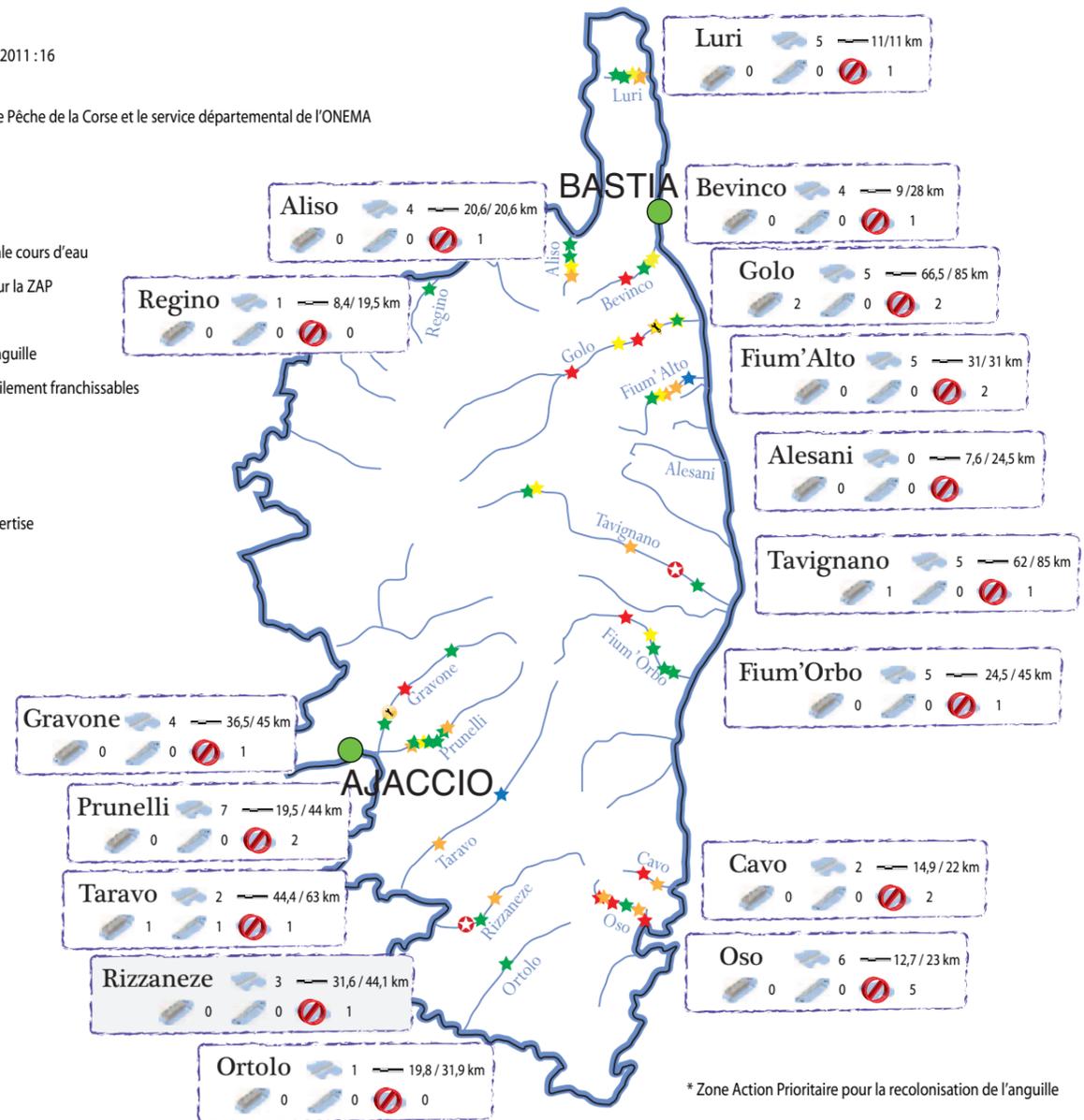
Nombre de cours d'eau expertisés 2010/2011 : 16

Nombre total d'obstacles expertisés : 56

Expertises réalisées avec la Fédération de Pêche de la Corse et le service départemental de l'ONEMA

**Légende :**

- Cours d'eau
- Longueur ZAP\* / Longueur totale cours d'eau
- Nombre d'obstacles recensés sur la ZAP
- Nombre d'obstacles équipés
- Nombre d'obstacles équipés anguille
- Nombre d'obstacles (très) difficilement franchissables
- Note de franchissabilité (5 à 0)
- Seuil en travaux le jour de l'expertise
- Seuil non expertisé



\* Zone Action Prioritaire pour la recolonisation de l'anguille

## > Point de vue Stratégie Nationale Poissons Migrateurs



Bénédicte VALADOU - ONEMA



La protection des espèces migratrices amphihalines fait intervenir de nombreux acteurs (pêcheurs, hydroélectriciens, associations pour la protection de la nature...). Leurs représentants se sont réunis dans un groupe national pour élaborer une stratégie nationale de gestion des poissons migrateurs afin de partager les priorités relatives aux migrateurs et de redynamiser les actions menées en leur faveur. La stratégie Nationale a été validée par ce groupe national le 14 décembre 2010.

En 2011, cette stratégie a été présentée au sein des comités de bassin et des Comités de Gestion des Poissons Migrateurs (COGEPOMI), afin de permettre son appropriation « au plus proche du terrain ». Un séminaire des services de l'Etat et des établissements publics a également été

organisé pour mettre en valeur des retours d'expériences relatifs à la gestion des poissons migrateurs et réfléchir sur comment intégrer cette problématique dans les questions liées à la gouvernance et à la réglementation de la pêche.

Le ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE) et l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) travaillent donc actuellement sur le rapprochement des instances chargées de la gestion des poissons migrateurs et celles chargées de la planification des milieux aquatiques. Ce travail devrait être traduit par un texte réglementaire courant 2013.

Des groupes techniques ont été instaurés suite à une réunion du groupe national du 13 septembre 2011 afin de travailler sur le repeuplement, les données, la pêche ou les migrateurs des DOM. Des études ont également été initiées pour améliorer la connaissance sur ces espèces, notamment un état des lieux des espèces de poissons diadromes des DOM.

Parallèlement à ce travail national, il est très important que cette stratégie soit déclinée, dans le cadre d'une collaboration entre les différents acteurs concernés aux niveaux des bassins, via les SDAGEs, les programmes de mesures et les SAGES. Ces actions locales se traduisent dès à présent par la mise en oeuvre d'actions de suivi des populations et de restauration de la continuité écologique.



### Les 4 axes de cette stratégie

- Préserver et restaurer les populations et leurs habitats
- Rénover la gouvernance de la politique de gestion des poissons migrateurs
- Renforcer l'acquisition des connaissances, le suivi et l'évaluation
- Développer le partage d'expériences, la communication et la formation autour des problématiques migrateurs